

INTRODUCTION À L'ÉTHIQUE

Professeur : Mauro Rossi
Courriel : rossi.mauro@uqam.ca

Bureau : W-5410
Heures de réception : sur rendez-vous

DESCRIPTION SELON L'ANNUAIRE

À l'aide des catégories d'analyse appropriées et du point de vue de leurs composantes normative et analytique, étude des principales théories éthiques présentées au cours de l'histoire de la philosophie. Sur le plan normatif, on y étudie les postulats fondamentaux des systèmes de valeurs (hédonisme, égoïsme, utilitarisme, relativisme, etc.), l'articulation des valeurs et des obligations morales ainsi que les catégories de problèmes pratiques laissés en suspens. Sur le plan analytique, on y examine la nature des justifications sur lesquelles les « philosophes moraux » ont cherché à appuyer la plausibilité de l'éthique normative.

DESCRIPTION DU COURS

Ce cours consiste en une analyse des principales questions en éthique normative. Comment doit-on agir ? Qu'est-ce qu'une action moralement correcte ? Quel type de personne devrait-on être ? Quel caractère devrait-on avoir ? Nous examinerons ces questions à travers l'analyse des principales théories éthiques contemporaines : le relativisme moral, le conséquentialisme, l'égoïsme éthique, la théorie de la loi naturelle, l'éthique kantienne, l'éthique de la vertu et l'éthique du « care ». Le cours se basera sur la lecture d'une sélection de textes classiques et contemporains.

PLAN PROVISOIRE

- 1) **Introduction (07/09/2023)**
- 2) **Le relativisme moral (14/09/2023)**
 - Rachels, J. et Rachels, S. (2018), « Le défi du relativisme culturel ».
- 3) **L'utilitarisme classique (21/09/2023)**
 - Mill, J.S. (1861), chapitre II de *L'utilitarisme*.
- 4) **Le conséquentialisme contemporain (28/09/2023)**
 - Vallentyne, P. (2006), « Conséquentialisme ».
- 5) **L'égoïsme éthique (05/10/2023)**

- Shoemaker, D. (2006), « Égoïsmes ».
- 6) **La théorie de la loi naturelle (12/10/2023)**
- Thomas d'Aquin, extraits de la *Somme Théologique*.
- 7) **La théorie de la loi naturelle (19/10/2023)**
- Foot, P. (1967), « Le problème de l'avortement et la doctrine du double effet ».
- 8) **Semaine de relâche (26/10/2023)**
- 9) **Examen de mi-session en classe (02/11/2023)**
- 10) **L'éthique kantienne (09/11/2023)**
- Kant, I. (1785), chapitre II de *Fondements de la métaphysique des mœurs*.
- 11) **L'éthique kantienne (16/11/2023)**
- Kant, I. (1785), chapitre II de *Fondements de la métaphysique des mœurs*.
- 12) **L'éthique de la vertu (23/11/2023)**
- Aristote, chapitre II de l'*Éthique à Nicomaque*.
 - Hursthouse, R. (1991), « Théorie de la vertu et avortement ».
- 13) **L'éthique du « care » (30/12/2023)**
- Gilligan, C. (1984), chapitre I d'*Une voix différente*.
- 14) **Séance de rattrapage (07/12/2023)**
- 15) **Examen final en classe (14/12/2023)**

LECTURES

- La lecture des textes indiqués dans le plan de cours est obligatoire. Ces textes sont disponibles sous forme de recueil de texte à la COOP-UQAM.

Les livres suivants sont des textes d'introduction à l'éthique très utiles :

- Timmons, M. (2012). *Moral Theory: An Introduction* (2^e éd.). Oxford: Rowan & Littlefield.
- Shafer-Landau, R. (2020). *The Fundamentals of Ethics* (5^e éd.). Oxford: OUP.
- Suikkanen, J. (2014). *This is Ethics: An Introduction*. London: Blackwell-Wiley.
- Harris, C.E. (2006). *Applying Moral Theories* (5^e éd.). Belmont, CA: Wadsworth Publishing.

- Rachels, J. et Rachels, S. (2018). *The Elements of Moral Philosophy* (9^e éd.). Boston: McGraw-Hill.

ÉVALUATION

Modalités

La note finale du cours se basera sur :

- (1) Une dissertation de max. 2000 mots (30%)

Vous devrez répondre à une question que je vous communiquerai pendant la première séance du cours. La limite maximale de mots est de 2000 mots. Il n'y a pas de limite minimale. Vous devrez remettre la dissertation sur Moodle au plus tard à 23h59 le **21 décembre 2023**.

- (2) Un examen de mi-session (35%)

Vous devrez répondre à trois questions sur des sujets discutés dans les séances 2 à 5. Cet examen aura lieu en classe le **2 novembre 2023**.

- (3) Un examen final (35%).

Vous devrez répondre à trois questions sur des sujets discutés dans les séances 6 à 13. Cet examen aura lieu en classe le **14 décembre 2023**.

Pour des raisons d'équité, aucun retard ne sera toléré (*sans pénalité*). La pénalité pour un retard non justifié est de -2% par chaque jour *ouvrable* (c'est-à-dire, samedi et dimanche exclus).

Critères

1. Compréhension des textes de référence : exactitude de l'identification des thèses, arguments et concepts dans les textes étudiés. (30%)
2. Sélection des éléments de discussion : pertinence et suffisance des éléments retenues. (30%)
3. Formulation : maîtrise de l'usage des catégories d'analyse, clarté et précision terminologique. (15%)
4. Organisation du texte: structure, enchaînement des raisonnements et cohérence. (15%)
5. Qualité de la langue. (10%)

Communication des résultats

- Les résultats de l'examen de mi-session seront communiqués via RÉSULTATS (<https://portailudiant.uqam.ca>) au plus tard deux semaines après la date de l'examen. Vos examens vous seront retournés avec des commentaires utiles quelques jours plus tard.
- Les résultats de la dissertation et de l'examen final seront communiqués via RÉSULTATS (<https://portailudiant.uqam.ca>) au plus tard le 8 janvier 2024.

BARÈME DE NOTES

| Notation littérale | Notation chiffrée | Notation en % | Évaluation de l'apprentissage |
|--------------------|-------------------|---------------|-------------------------------|
| A+ | 4.3 | 90 - 100 | Excellent |
| A | 4.0 | 85 - 89 | |
| A- | 3.7 | 80 - 84 | |
| B+ | 3.3 | 77 - 79 | Très bien |
| B | 3.0 | 73 - 76 | |
| B- | 2.7 | 70 - 72 | |
| C+ | 2.3 | 65 - 69 | Bien |
| C | 2.0 | 60 - 64 | |
| C- | 1.7 | 57 - 59 | |
| D+ | 1.3 | 54 - 56 | Passable |
| D | 1.0 | 50 - 53 | |
| E | 0.0 | moins de 50 | Échec |

FOIRE AUX QUESTIONS

Q : Répondez-vous par courriel à des questions substantielles (sur la matière du cours) ?

R : En raison du nombre élevé d'étudiant.e.s dans le cours et pour faciliter la qualité pédagogique de nos échanges, je ne réponds *pas* aux questions substantielles par courriel. Il me fera plaisir de vous répondre en personne, pendant mes heures de bureau. Je vous invite à m'écrire un courriel pour fixer un rendez-vous.

Q : J'ai manqué un cours. Pouvez-vous me faire un résumé du matériel discuté en classe ?

R : Non. Familiarisez-vous avec les lectures obligatoires et les diapositives PowerPoint. Demandez les notes de cours à un(e) de vos collègues. Si après avoir fait tout cela, vous avez des questions substantielles, je serai disponible pour un rendez-vous pendant mes heures de bureau.

Q : Mettez-vous à disposition vos diapositives PowerPoint ?

R : Oui, elles seront disponibles sur Moodle au moins une heure avant le cours.

Q : Tous les livres d'introduction à l'éthique indiqués dans la liste des lectures utiles sont en anglais. Y a-t-il des textes en français ?

R : Malheureusement, je ne connais pas de livres d'introduction à l'éthique en français qui couvrent les sujets discutés avec la profondeur et la rigueur exigées dans un cours de niveau universitaire.

Q : Puis-je utiliser mon livre d'éthique de Cégep pour répondre aux questions d'examen ?

R : Ce n'est pas une bonne idée. Ces textes sont pensés pour des étudiant.e.s moins avancé.e.s. Ils contiennent parfois des simplifications ou des inexactitudes.

Q : Combien de références dois-je inclure dans ma dissertation ?

R : Il n'y a pas de nombre fixe. Indiquez dans la bibliographie tous les textes sur lesquels vous appuyez vos propos, auxquels vous faites référence ou que vous citez dans votre dissertation. Afin de décider s'il vaut la peine de faire référence à un texte, demandez-vous si ce texte contribue réellement à mieux répondre à la question spécifique de la dissertation.

Q : Dois-je mettre en référence vos diapositives PowerPoint ?

R : Oui, si vous citez des arguments et/ou des explications présentés dans les PowerPoint.

Q : Quel format dois-je utiliser pour les références ?

R : Il y a plusieurs formats possibles. Je vous demande seulement de rester cohérent.e.s dans votre choix de style. Pour quelques exemples, voir le *Guide des étudiants de premier cycle en philosophie* (https://philo.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/72/2019/07/Guide_Philosophie_1erCycle_UQAM-2019.pdf).

Q : Puis-je emmener une feuille de notes pour l'examen de mi-session / l'examen final ?

R : Oui. Vous avez droit à UNE feuille de notes, recto, écrite à la main ou imprimée, avec la police et la taille de texte que vous préférez.

Q : J'ai besoin d'une extension de la date de remise de ma dissertation. Que dois-je faire ?

R : Toute requête d'extension doit être accompagnée par une justification officielle (ex. un certificat médical).

Q : Quelle est la pénalité pour une soumission tardive de la dissertation ?

R : La pénalité pour un retard non justifié est de -2% par chaque jour *ouvrable* (c'est-à-dire, samedi et dimanche exclus).

Q : J'ai accumulé un retard excessif avec ma soumission. Est-ce qu'il vaut encore la peine de soumettre ma dissertation ?

R : Il est *toujours* mieux de soumettre votre dissertation que de ne pas la soumettre.

Q : J'ai des questions concernant la note de ma dissertation / mes examens OU je veux demander une révision de note. Qui dois-je contacter ?

R : Vos examens et dissertations seront corrigés par mes assistant.e.s d'enseignement. Ce sont elles/eux que vous devez contacter *en premier*, si vous avez des questions ou si vous voulez demander une révision de note. Si vous avez encore des questions suite à votre discussion avec les assistant.e.s d'enseignement, vous pouvez me contacter par courriel. Au cas où vous demandez une révision de note, sachez que je recorrigerai votre dissertation. Votre note pourrait donc soit augmenter, soit baisser, soit rester la même.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
<http://r18.uqam.ca/la-reglementation.html>.

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcèlement@uqam.ca; harcèlement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Politique n°42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté.

Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées

grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) 514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, R. 1973. « A Modified Divine Command Theory of Ethical Wrongness ». Dans *Religion and Morality : A Collection of Essays*, G. Otuka et J. Reeder (dir.). New York : Doubleday.
- Annas, J. 1993. *The Morality of Happiness*. Oxford : OUP.
- Anscombe, E. 1958. « Modern Moral Philosophy ». *Philosophy* 33 : 1-19.
- d'Aquin, T. (1984-1986) *Somme Théologique : Tome II*. Paris : Éditions du Cerf.
- Aristote (2004). *Éthique à Nicomaque*. Trans. R. Bodéus. Paris : Flammarion.
- Audard, C. (dir.) 1998. *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme. Vol. I, II, III*. Paris : PUF.
- Aune, B. 1979. *Kant's Theory of Morals*. Princeton : Princeton University Press.
- Baron, M. 1995. *Kantian Ethics Almost without Apology*. Ithaca : Cornell University Press.
- Baron, M. B., Pettit, P. et Slote, M. 1997. *Three Methods of Ethics*. Oxford : Blackwell.
- Benedict, R. 1934. *Patterns of Culture*. Boston : Houghton Mifflin.
- Bentham, J. 1789 (1948). *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*. New York : Hafner
- Berger, F. 1984. *Happiness, Justice and Freedom: The Moral and Political Philosophy of John Stuart Mill*. Berkeley : University of California Press.
- Brandt, R. 1959. *Ethical Theory*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- Brandt, R. 1979. *A Theory of the Right and the Good*. Oxford : Clarendon.
- Brink, D. 1989. *Moral Realism and the Foundations of Ethics*, Cambridge, MA : CUP.
- Canto-Sperber, M. (dir.) 1996. *Dictionnaire d'éthique de philosophie morale*. Paris : PUF.
- Canto-Sperber, M. (dir.) 1994. *La philosophie morale britannique*. Paris : PUF.
- Copp, D. (dir.) 2007. *The Oxford Handbook of Ethical Theory*. Oxford : OUP.
- Crisp, R. (dir.) 1996. *How Should One Live? Essays on the Virtues*. New York : OUP.
- Crisp, R. 1997. *Mill on Utilitarianism*. London : Routledge and Kegan Paul.
- Crisp, R. et Slote, M. (dir.) 1997. *Virtue Ethics*. New York : OUP.
- Darwall, S. (dir.) 2003. *Deontology*. Malden, MA : Blackwell.
- Darwall, S. (dir.) 2003. *Contractarianism, Contractualism*. Malden, MA : Wiley-Blackwell.
- Driver, J. 2010. *Ethics: The Fundamentals*. Oxford : Blackwell.
- Feinberg, J. 1965. « Psychological Egoism ». Dans *Reason and Responsibility* (10^e éd.), J. Feinberg et R. Shafer-Landau (dir.). Belmont, CA : Wadsworth, 1999.
- Feldman, F. 1978. *Introductory Ethics*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- Finnis, J. 1980. *Natural Law and Natural Rights*. Oxford : OUP.
- Foot, P. 1967. « Abortion and the Doctrine of Double Effect ». *Oxford Review* 5 : 5-15.
- Foot, P. 2001. *Natural Goodness*. Oxford : OUP.
- Frankena, W. 1973. *Ethics* (2^e éd.). Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- Gauthier, D. 1986. *Morals by Agreement*. Oxford : OUP.
- Gauthier, D. 1991. « Why Contractarianism? ». Dans *Contractarianism and Rational Choice*, P. Vallentyne (dir.), pp. 15-30. Cambridge : Cambridge University Press, 1991.
- Gilligan, C. 1984 (2008). *Une voix différente: pour une éthique du care*. Trad. A. Kwiatek. Paris : Flammarion.
- Glover, J. (dir.) 1990. *Utilitarianism and its Critics*. London : Macmillan.
- Griffin, J. 1986. *Well-Being: Its Meaning, Measurement, and Moral Importance*. Oxford : OUP.
- Guyer, P. (dir.) 1998. *Kant's Groundwork of the Metaphysics of Morals: Critical Essays*. Lanham, MD : Rowman & Littlefield.
- Hare, R. 1981. *Moral Thinking: Its Levels, Methods, and Points*. Oxford : OUP.
- Harman, G. 1975. « Moral Relativism Defended ». *Philosophical Review* 84 : 3-22.
- Harman, G. et Thomson, J. 1996. *Moral Relativism and Moral Objectivity*. London : Blackwell.
- Harsanyi, J. 1977. « Morality and the theory of rational behaviour ». *Social Research* 44 : 623-656.
- Held, V. (dir.) 1995. *Justice and Care. Essential Readings in Feminist Ethics*. Boulder, CO : Westview Press.
- Held, V. 2007. *The Ethics of Care: Personal, Political, Global*. Oxford : OUP.
- Helm, P. (dir.) 1981. *Divine Commands and Morality*. New York : OUP.
- Herman, B. 1993. *The Practice of Moral Judgment*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Hill, T. 1992. *Dignity and Practical Reason in Kant's Moral Theory*. Ithaca : Cornell University Press.
- Hobbes, T. 1651 (2001) *Léviathan*. Paris : Gallimard.

- Hooker, B. 2000. *Ideal Code, Real World: A Rule-consequentialist Theory of Morality*. Oxford : OUP.
- Hursthouse, R. 1991. « Virtue Theory and Abortion ». *Philosophy and Public Affairs* 20 : 223–246.
- Hursthouse, R. 1999. *On Virtue Ethics*. Oxford : OUP.
- Kant, I. 1785 (1993) *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Trad. V. Delbos. Paris : Le Livre de Poche.
- Kant, I. 1788 (1994). *Métaphysique des mœurs*. Trad. A. Renaut. Paris : Flammarion.
- Kavka, G. 1986. *Hobbesian Moral and Political Theory*. Princeton : Princeton University Press.
- Koorsgaard, C. 1996. *Creating the Kingdom of Ends*. Cambridge : CUP.
- LaFollette, H. (dir.) 2000. *The Blackwell Guide to Ethical Theory*. London : Blackwell.
- Lindemann, H. 2006. *An Invitation to Feminist Ethics*. Boston : McGraw-Hill.
- Lyons, D. 1965. *The Forms and Limits of Utilitarianism*. Oxford : Clarendon Press.
- Lyons, D. 1994. *Rights, Welfare, and Mill's Moral Theory*. Oxford : OUP.
- Mackie, J. 1977. *Ethics: Inventing Right and Wrong*. Harmondsworth : Penguin Books.
- McNaughton, D. 1996. « An Unconnected Heap of Duties ? ». *Philosophical Quarterly* 46 : 433-447.
- Mill, J.S. 1861 (2008). *L'utilitarisme*. Paris : Flammarion.
- Miller, A. 2003. *An Introduction to Contemporary Metaethics*, Cambridge : Polity Press.
- Noddings, N. 1984. *Caring : A Feminine Approach to Ethics and Moral Education*. Berkeley : University of California Press.
- Ogien, R. et Tappolet, C. 2009. *Les concepts de l'éthique. Faut-il être conséquentialiste?* Paris : Hermann.
- O'Neill, O. 1989. *Constructions of Reasons*. Cambridge : CUP.
- Parfit, D. 1984. *Reasons and Persons*. Oxford : OUP.
- Platon (1997). *Lachès – Euthyphron*. Trad. L. André-Dorion. Paris : Flammarion.
- Quinn, P. 1978. *Divine Commands and Moral Requirements*. Oxford : OUP.
- Rawls, J. 1971 (2009). *Théorie de la justice*. Trad. de l'anglais par C. Audard. Paris : Le Seuil.
- Rawls, J. 2001 (2003). *La justice comme équité*. Trad. de l'anglais par B. Guillaurme. Paris : La Découverte.
- Ross, WD. 1930. *The Right and the Good*. Oxford : OUP.
- Ross, WD. 1939. *The Foundations of Ethics*. Oxford : OUP.
- Scanlon, T. 1998. *What We Owe To Each Other*, Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Scarre, G. 1996. *Utilitarianism*. London : Routledge.
- Scheffler, S. 1982. *The Rejection of Consequentialism*. Oxford : OUP.
- Scheffler, S. (dir.) 1988. *Consequentialism and its critics*. Oxford : OUP.
- Sedgwick, S. 2008. *Kant's Groundwork of the Metaphysics of Morals: an Introduction*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Sen, A. et Williams, B. (dir.) 1982. *Utilitarianism and beyond*. Cambridge : CUP.
- Shaw, J. 1999. *Contemporary Ethics: Taking Account of Utilitarianism*. Malden, MA : Blackwell.
- Sher, G. 2012. *Ethics: Essential Readings in Moral Theory*. London : Routledge.
- Shoemaker, D. 2006. « Egoisms ». Dans *Conduct & Character* (5^e éd.), M. Timmons (dir.), pp. 18-34. Belmont, CA : Thomson/Wadsworth, 2006.
- Sidgwick, H. 1907. *The Methods of Ethics* (7^e éd.). London : Macmillan.
- Singer, P. 1972. « Famine, Affluence and Morality ». *Philosophy and Public Affairs* 1 : 229-243.
- Singer, P. (dir.) 1991. *A Companion to Ethics*. Oxford : Blackwell.
- Skorupski, J. 1989. *John Stuart Mill*. London : Routledge and Kegan Paul.
- Skorupski, J. (dir.) 1998. *The Cambridge Companion to Mill*. Cambridge : CUP.
- Slote, M. 1992. *From Morality to Virtue*. Oxford : OUP.
- Slote, M. 2001. *Morals from Motives*. Oxford : OUP.
- Slote, M. 2007. *The Ethics of Care and Empathy*. Cambridge : Routledge.
- Smart, J.J.C. 1956. « Extreme and Restricted Utilitarianism ». *Philosophical Quarterly* 6 : 344-354.
- Smart, J.J.C. et Williams, B. 1973 (1997). *Utilitarisme. Le pour et le contre*. Trad. H. Poltier, Genève : Labor et Fides.
- Sperber, D. 1993. « Remarques anthropologiques sur le relativisme moral ». Dans *Fondements naturels de l'éthique*, Jean-Pierre Changeux (dir.), pp. 319-334. Paris : Odile Jacob.
- Sullivan, R. 1994. *An Introduction to Kant's Ethics*. Cambridge : CUP.
- Sumner, W. 1996. *Welfare, Happiness, and Ethics*. Oxford : OUP.
- Swanton, C. 2005. *Virtue Ethics: A Pluralistic View*. Oxford : OUP.

- Tännsjö, T. 2008. *Understanding Ethics : An Introduction to Moral Theory* (2^e éd.). Edinburgh : Edinburgh University Press.
- Timmons, M. (dir.) 2002. *Kant's Metaphysics of Morals: Interpretative Essays*. Oxford : OUP.
- Timmons, M. 2011. *Conduct and Character: Readings in Moral Theory* (6^e éd.). Belmont, CA : Wadsworth Publishing.
- Thomson, J.J. 1986. *Rights, Restitution, and Risk*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Tronto, J. 1994 (2009). *Un monde vulnérable: pour une éthique du care*. Trad. H. Maury. Paris : La Découverte.
- Vallentyne, P. 2006. « Consequentialism ». Dans *Ethics in Practice : An Anthology*, H. LaFollette (dir.). Malden, MA : Blackwell.
- West, H. 2004. *An Introduction to Mill's Utilitarianism*. Cambridge : CUP.
- Williams, B. 1985 (1990). *L'Éthique et les limites de la philosophie*. Trad. M.-A. Lescourret. Paris : Gallimard.
- Wong, D. 1984. *Moral Relativity*. Berkeley : University of California Press.
- Wood, A. 1999. *Kant's Ethical Thought*. Cambridge : CUP.
- Zagzebski, L. 1996. *Virtues of the Mind* : Cambridge : CUP.